

## Calendrier, modalités et pièces à fournir

### Inscriptions des élèves entrants et affectés rentrée 2023 -2024



**UNIQUEMENT EN DISTANCIEL A PARTIR DU SITE DU LYCÉE**

<http://lycee-belair.ac-reunion.fr>

Mon enfant est nouvellement affecté ou réaffecté au Lycée Bel Air pour la rentrée 2023 - 2024

(Bien vérifier les résultats et la notification du SAIO dès le 27 juin 2023 dans Métique)

#### **INSCRIPTION : Du mardi 27 juin au vendredi 30 juin 2023**

- Pour les élèves de seconde générale et technologique (2022-2023) qui seront affectés en classe de première GT ou technologique à Bel Air (2023 - 2024) (201-202-203-204-205-206-207 de Bel air et autres établissements)
- Pour les élèves de seconde professionnelle du lycée et autres établissements: (2PCDB1-2PCDB2 en 2022 - 2023) affectés en première Bac Pro (1 PMAV -1 POBM) en 2023 - 2024
- Pour les élèves issus de 3<sup>e</sup> (2022 -2023) affectés en seconde générale technologique ou professionnelle au Lycée Bel Air (2023-2024)

Pièces à déposer pour le lundi 03 juillet 2023 au plus tard dans une enveloppe avec le Nom/ Prénom/ date de naissance et classe de l'élève à l'accueil du lycée.

#### **Mercredi 05 juillet 2023**

- Pour les étudiants affectés en BTS 1ère année AMCR / EBCR ou FCIL après les résultats de baccalauréat.
- Pour les élèves issus du tour suivant n° 1

Pièces à déposer pour le vendredi 07 juillet 2023 au plus tard dans une enveloppe avec le Nom/ Prénom/ date de naissance et classe de l'élève à l'accueil du lycée.

## Modalités des inscriptions-réinscriptions

### I - Mise à jour de Métique :

Procéder aux modifications nécessaires via **télé-inscription** dans Métique en suivant le guide qui vous sera proposé

**Attention :** la télé-inscription nécessite un identifiant et un mot de passe qui doivent vous être communiqués par votre établissement d'origine.

Connectez vous à votre compte parent sur <http://metice.ac-reunion.fr> Cliquez sur l'icône « téléservices » et accéder à la rubrique « inscription au lycée »

Cette démarche effectuée, procéder à l'étape II et III ci dessous :

### II - Remplir les fiches renseignements :

**1/ Téléchargez le dossier d'inscription correspondant sur le site du lycée**

<http://lycee-belair.ac-reunion.fr>

**2/ Compléter tous les champs du dossier et l'enregistrer sur votre poste au format PDF sous :** Nom Prénom Date de naissance et Classe de votre enfant (Ex: PRUDE Celeste 25 MAI 2005 seconde )

**3/ Retourner ce dossier complété par mail à l'adresse suivante :**

[vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr](mailto:vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr)

(Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez imprimer le dossier complété et le joindre à l'enveloppe avec la liste des pièces à fournir ci-dessous.)

### III - Déposer à l'accueil du lycée les pièces à fournir (page suivante)

- dans une enveloppe sur laquelle sera indiquée : Service vie scolaire + Le Nom/ prénom / Date de Naissance et classe de votre enfant en 2022-2023)
- selon le calendrier établi en page 1
- Horaires : 7h et 17h sauf le mercredi 7h-12h

**Attention : L'établissement ne fait pas de photocopies, et les documents scannés envoyés par mail ne sont pas recevables**

En cas de difficultés vous pouvez joindre le service de la vie scolaire :

- ◆ GSM : 0692 22 20 88
- ◆ Mail : [vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr](mailto:vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr)

## **LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA RENTRÉE 2023 - 2024**

### **Pour une ré-inscription ( élèves scolarisés au lycée en 2022 -2023)**

- ◆ 1 photo d'identité récente
- ◆ 1 justificatif d'adresse (en cas de changement d'adresse)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour ceux qui ont + de 16 ans et qui ne l'ont pas remis l'année précédente)

### **Pour une première inscription, affectation au lycée (joindre impérativement):**

- ◆ Notification d'affectation au lycée (remis par l'établissement d'origine)
- ◆ Copie des 3 bulletins de l'année précédente
- ◆ 1 justificatif d'adresse au nom du responsable légal
- ◆ photocopie de la Carte d'identité du responsable légal
- ◆ photocopie de la Carte d'identité de l'élève (CNI/ Passeport)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour les élèves de 16 ans et plus)
- ◆ Les vaccins : Les pages du carnet de santé identifiées (préciser le nom et prénom de l'élève sur la première page)
- ◆ Photocopies de toutes les pages du livret de famille. (Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés fournir une photocopie du jugement).
- ◆ Un RIB pour les boursiers (inscrire au dos le Nom et Prénom de l'élève)
- ◆ 3 photos d'identité récentes
- ◆ Copie des documents MDPH/ PAI/PAP (pour les élèves concernés)
- ◆ Copie des documents de placements pour les enfants en ASE

***Les dossiers incomplets ne seront pas traités  
(Dossier d'inscription + pièces à fournir)***

***L'établissement ne fait pas de photocopie***



*Pour les élèves Demi-pensionnaires (2023 – 2024)*

Télécharger la fiche d'intendance, la compléter puis :

- soit l'envoyer par mail à : [gestion.9741270m@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9741270m@ac-reunion.fr)
- soit la déposer à l'accueil du lycée dans une enveloppe sur laquelle sera inscrit : service intendance

*Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le service intendance :*

*Mme VERGOZ au 0262 98 05 19*



*Pour les élèves internes 2023 – 2024 :*

- ◆ Télécharger le dossier d'inscription de demande d'internat, le compléter et l'envoyer par mail à :

[internat.9741270m@ac-reunion.fr](mailto:internat.9741270m@ac-reunion.fr)

- ◆ L'ensemble des pièces sont à déposer dans une enveloppe « service internat » au plus tard le 6 juillet 2023 (nombre de place limité).